



Le 23 novembre 2011

Communiqué suite à la réunion sur les Etats Généraux « Cadres et Experts » du 15 novembre

# EG cadres et experts : le modèle ICNA doit être respecté !

Officiellement lancés en juin 2011, les Etats Généraux « Cadres et Experts » ont pour but d'évoquer l'ensemble des problèmes vécus par les personnels de l'encadrement de la DGAC, et d'y trouver des solutions. La deuxième réunion de préparation de ces Etats Généraux s'est déroulée ce mardi 15 novembre. Après une première heure passée à refaire le GT indemnitare (le Secrétaire Général considérant que celui-ci s'était « bien passé » - sic !), les travaux ont repris pour définir la méthodologie et lancer un certain nombre de GT. L'occasion pour certains, les élections passées, de faire de l'anti-ICNA débridé, et pour l'UNSA-ICNA de remettre les pendules à l'heure !

## Un périmètre à bien définir

La réunion a commencé par une classification surprenante, listant le nombre de personnels de chaque corps sur des fonctions « d'expert » et de « managers ». On apprend ainsi qu'il y a **16 « experts » et 293 « managers »** chez les ICNA, soit une proportion évidemment bien plus faible que pour les autres corps concernés.

S'il n'est pas inutile de voir combien d'agents occupent à un instant « t » tel ou tel type de postes, il est pour l'UNSA-ICNA inadmissible de cantonner l'étude et la réflexion à ces seuls agents. Dans une logique Fonction Publique de « corps » auxquels sont associés des

« missions », l'ensemble des ICNA ont vocation à occuper, à un moment ou à un autre de leur carrière, des fonctions d'étude, d'expertise ou d'encadrement.

Nous refusons d'entrer dans une démarche de ségrégation et de différenciation où l'on traiterait séparément le cas des ICNA hors salle (puisque les travaux auront un impact sur les conditions de travail, le parcours professionnel, etc.) de ceux des ICNA opérationnels. La question de l'équilibre au sein du corps des ICNA n'est pas moins sensible que celle de l'équilibre entre les corps eux-mêmes !

## Une ATCOisation rampante

L'administration a décidément énormément de mal à considérer le corps des ICNA comme le corps d'encadrement qu'il est légitimement. Il est ainsi difficile de savoir si le

fait de ne pas considérer les ICNA détachés 12/36 comme des « experts », ni les Chefs d'Equipe comme des « managers » relève de l'ignorance ou de la provocation...

Quoi qu'il en soit, la démarche est très significative de l'état d'esprit actuel où l'on cherche à accrocher coûte que **coûte l'ICNA à son radar, à ses fonctions « d'opérateur de première ligne » tout en considérant que les fonctions d'étude, d'expertise et d'encadrement sont d'une autre nature** et doivent par conséquent relever d'un autre cadre. On est en plein dans **l'ATCOisation dénoncée par l'UNSA-ICNA** depuis plusieurs mois.

Cette ATCOisation des ICNA est assumée et relayée sans complexe par d'autres OS. Ainsi, on a pu entendre l'USAC-CGT déclarer que

## Un diagnostic erroné...

Au fond, tout ceci repose sur un diagnostic de départ erroné et caricatural : celui d'un « déséquilibre entre les corps » qu'il faudrait corriger. Pourtant, la situation actuelle est peu ou prou la même depuis 1990 et la création des corps ICNA et IESSA (que certains n'ont certes jamais vraiment acceptée, on le voit bien). Ce « déséquilibre » supposé signifierait par conséquent que l'on serait depuis tout ce temps dans une espèce de situation inique et/ou arbitraire digne du secteur privé !

**Or, on ne bâtit pas le premier prestataire de Navigation Aérienne en Europe sur du déséquilibre, pas plus que des services d'étude et d'encadrement dont l'efficacité et la rapidité font la fierté de la France et l'envie des autres pays.**

Au contraire de ce qui a pu se passer dans d'autres pays d'Europe où ont été traités de façon très différente les personnels opérationnels d'un côté et les personnels des « fonctions supports » de l'autre, **la logique protocolaire a permis à l'ensemble des corps de la DGAC de progresser socialement et statutairement d'un pas semblable. C'est cet équilibre qu'il s'agit, aujourd'hui, de ne pas rompre.**

## ... mais un malaise à écouter

Pour autant, **l'UNSA-ICNA entend le malaise des personnels en question**, et le sentiment d'inéquité qui est réel et non pas simulé. Mais

« pour candidater sur un poste de management, il était évidemment préférable d'avoir fait auparavant 20 ans de management que 20 ans de contrôle aérien et qu'à bien y réfléchir, avoir fait 20 ans de contrôle aérien n'est un avantage que pour candidater... sur un autre poste de contrôle aérien ! ».

**Quand nos aînés se sont battus pour la catégorie A et le statut d'Ingénieur, on a commencé par leur répondre qu' « on ne va quand même pas donner l'usine aux ouvriers ! ». Vingt ans plus tard, certains perçoivent encore les ICNA comme des intrus sur les postes d'encadrement...**

### Pour un changement de la gestion des postes à recouvrement

De nombreuses récriminations sont faites par certaines OS confédérées quant à la gestion des postes à recouvrement qui favoriserait selon eux trop les ICNA, passant sous silence le simple fait que les ICNA sont par exemple cinq fois plus nombreux que les IEEAC.

L'UNSA-ICNA partage la volonté de rechercher une meilleure gestion des postes à recouvrement. Mais là où l'USAC-CGT veut « réduire la pression catégorielle », c'est-à-dire en clair diminuer le nombre d'ICNA retenus sur les postes d'encadrement, l'UNSA-ICNA veut précisément l'inverse !

Afin de mieux reconnaître la plus-value des ICNA, et d'en finir avec des CPE trop peu transparentes, l'UNSA-ICNA revendique une CAP « à deux tours » pour les postes hors salle des services exploitation de la DSNA, l'un ouvert aux seuls ICNA, le second aux autres corps si le premier tour ne permet pas de pourvoir le poste.

ce malaise n'est pas statutaire ou philosophique, il est en grande partie causé par les **différentiels salariaux**. Il faut dire les choses.

Pour **l'UNSA-ICNA**, nos collègues IEEAC, TSEEAC et Attachés sont **totale-ment légitimes à porter des revendications salariales**, tout comme les ICNA sont légitimes à porter

## **Les ICNA refusent de se faire nier !**

Par contre, **l'UNSA-ICNA fixe une ligne rouge** très très claire : nous N'accepterons **JAMAIS le corps unique d'encadrement, ni aucun de ses avatars** : ICEAC, CUDE, cadre d'emploi commun, harmonisation des systèmes indemnitaires, etc.

Ce qui fonde **la rémunération**, et par-delà toute la légitimité, **d'un ICNA hors salle**, ce n'est pas son poste, ce n'est pas son profil, ce n'est pas le concours, **c'est son expérience opérationnelle**.

**C'est la présence des ICNA à quasiment tous les échelons de la chaîne d'étude, d'expertise et d'encadrement qui permet à la DSNA d'afficher le niveau de performance qui est le sien.** Aucun autre pays que la France ne change aussi souvent ses procé-

leurs propres revendications, **notamment en termes de recrutements**. Cette question n'est donc pas en soi taboue.

dures, sa sectorisation, et autres éléments décisifs pour répondre aux demandes de nos usagers. Aucun autre pays que la France n'aurait pu mettre en œuvre le dispositif Grenelle en Région Parisienne à peine 6 mois après la décision politique !

**L'UNSA-ICNA pense que cette plus-value liée à l'expérience opérationnelle sera doublement déterminante à l'avenir** dans un contexte qui va connaître de fortes évolutions, notamment technologiques. **C'est pourquoi nous nous opposerons avec force et détermination à toute proposition qui amènerait à minorer ou même à nier la plus-value qu'apportent les ICNA hors salle à l'ensemble du système.**

**Si ces Etats Généraux ne veulent pas connaître le même sort que leurs prédécesseurs (Retraite ICNA, et IESSA), ils doivent être construits sur des bases acceptables par tous.** Si **l'UNSA-ICNA** reste ouvert aux revendications des autres corps, il **exige que le modèle ICNA soit respecté tant par l'administration que par ses partenaires syndicaux !** Nous refusons d'entrer dans une logique de « guerre des corps » qui ne fera pas progresser la DGAC: faire le malheur des uns fait rarement le bonheur des autres...  
Toutefois, il ne faut pas être naïf : des arbitrages seront clairement à rendre. **Si la DSNA veut être en capacité de rendre demain le service pour lequel elle existe, elle devra très rapidement recruter massivement des contrôleurs ! Il s'agit donc d'en conserver la marge de manœuvre budgétaire...**

**Notre site : [www.icna.fr](http://www.icna.fr)**

**Votre contact : [unsa@icna.fr](mailto:unsa@icna.fr)**